Envoyé en préfecture le 12/02/2020
Reçu en préfecture le 12/02/2020
Affiché le
ID : 032-253201842-20200206-DOB_EAU-BF

REPUBLIQUE FRANCAISE

trigone
EAU DECHETS ASSAINISSEMENT
Syndicat Mixte du GERS

CS 40509
32021 AUCH CEDEX 9

DELIBERATION n° EAU 01 02 20
Séance du 6 février 2020

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE
BUDGET EAU

Nombre de membres
En exercice : 09
Présents : 06
Représenté : 00
Absents : 03

Date de la convocation
Le 30 janvier 2020

Date de publication
Le 12 FEV. 2020

Le 6 février 2020 à 10 heures, les membres du Collège « Eau » siégeant au Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUEY, Président

Présents : Francis DUPOUEY, Gérard LILLE, Jean-Luc DELLAVEDOVE, Jean-Paul FORMENT, M. Jacques MORLAN, M. André GISSOT

Représenté : /

Absents : Mme Muriel LARRIEU, M. Claude BOURDIEU, Gérard CASTET

En application de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président indique que le Débat d'Orientation Budgétaire, formalité substantielle sans caractère décisionnel, constitue la phase préparatoire du Budget Primitif 2020.

1. Grands axes d'investissement du budget eau :

Opération	
Opé 2	Usine de Pléhaut - station et raccordement
Opé 2	Usine de Pléhaut - réservoir
Opé 3	Renouvellement Encorbellement du Gers - commune de Roquefort
OP 4	Secteur Valence - renouvellement réseaux
Opé 5	Secteur Valence - Sécurisation Réservoir
Opé 6	Auch Nord-Renouvellement réseaux
Opé 7	Secteur Valence - Renouvellement canalisation PVC / problématique CVM - Secteur Ampeils
Opé 8	Sectorisation et Amélioration des rendements de réseaux -PHASE 1
Opé 9	Secteur Castéra/Valence - Réhabilitations réservoirs COMTE et Pardailhan
Opé 10	Schéma Directeur AEP/Modélisation réseau
Opé 11	Station du Rambert - Poste de relevage, station alerte Gers et lagune, renouvel. départ Roquelaure
	Auch Nord - Renouvellement PVC collé DN 63 Antenne LD A Engelotte jusqu'au bois du Pilhat - commune de Montaut
	Auch Nord-Renouvellement PVC DN76 Lieu-dit La Paguere - commune de Nougaroulet
	Auch Nord - Renouvellement PVC Liaison Tourrens /Tourrenquets - commune de Tourrenquets
	Valence - Renouvellement canalisation Fonte et Bcht Plomb Commune de Valence sur Baise Secteur Grande Rue et Cité Coupéou

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Envoyé en préfecture le 12/02/2020
Reçu en préfecture le 12/02/2020
Affiché le
ID : 032-253201842-20200206-DOB_EAU-BF

Le montant des investissements 2020-2021 (hors opération 2) s'élève à environ 3 300 000 euros, financé à hauteur de 2 000 000 euros par un emprunt bancaire et le solde en autofinancement. Il sera également sollicité des financements de l'Agence de l'Eau sur ces opérations.

L'opération de Pléhaut comprend la construction de l'usine et ses raccordements pour une enveloppe financière de l'ordre de 11 950 000 euros et la construction d'un réservoir pour une enveloppe financière de 2 500 000 euros. Cette opération sera soldée en 2020.

Une prospective budgétaire a été présentée portant sur l'impact de ces investissements sur le budget de fonctionnement ainsi que l'équilibre du budget d'investissement. Les ratios financiers (niveau épargne, niveau d'endettement, ratio/population, capacité de désendettement…) ont été présentés et débattus.

2. Le budget de fonctionnement :

Il a été débattu sur :

- **Le coût d'investissement** :

  La partie du réservoir affectable à la compétence distribution du Secteur de Vic Fezensac fera l'objet d'un appel de cotisation de 0.04 euros/m3 sur 2020 soit environ 35 000 euros/an.

  Il a été proposé en débat, pour tenir compte de la variation des volumes annuels d'eau notamment, d'appeler la part de cotisation relative aux investissements de production sur l'Arros et sur Pléhaut, non plus au m3 produit mais via un forfait/habitant. Ce forfait correspondant à la redevance forfaitaire appliquée par les Syndicats sur les factures d'abonnés pour couvrir les coûts des investissements liés à la production et à la distribution de l'eau.

  Ainsi, les 0.30 euros/m3 appelés au titre de l'investissement sur l'arros pourrait être traduit en 33 euros/habitant (référence population INSEE 2017=13 509).

  Cette nouvelle tarification pourrait être dupliquée pour le Siaep de Vic-Fezensac pour la nouvelle station, avec un forfait prévisionnel de 28euros/habitant et de 4euros/habitant pour le réservoir (référence population INSEE 2017= 9198).

  Cette nouvelle tarification permettrait d'une part pour les syndicats, de ne pas être imputés de coûts importants en cas de sur-consommation (casse, fuite sur réseaux,…) et pour trigone, de ne pas couvrir les coûts d'investissements en cas de sous-consommation.

- **Les coûts d'exploitation de production:**

  Le coût moyen d'exploitation des stations est de 0.40 euros HT/m3 produit en 2019

  On note une augmentation des coûts d'exploitation liée principalement à l'augmentation de l'énergie (+9% en 5 ans) et à la taxe CACG (+6% en 5 ans). Par ailleurs, la révision de prix entre 2016 et 2019 est de 6% pour tenir compte de l'inflation des prix pour la même période.

  Aussi, le coût moyen d'exploitation de l'Arros passerait en 2020 de 0.31euros/m3 à 0.35 euros/m3 et à 0.38euros/m3 sur Pléhaut (+ 3 cts de taxe supplémentaire au titre du prélèvement sur la Baïse).

En résumé, il est proposé à partir de l'exercice 2021, d'appeler la part de redevance au titre de la production sous la forme suivante : forfait/habitant couvrant les coûts d'investissement de production + le coût d'exploitation de production/m3

La prospective financière présentée tient compte de l'évolution des coûts de production et de la nouvelle proposition de tarification de production à partir de 2021. Pour le budget 2020, la tarification proposée en production et distribution est identique à celle de 2019.

Entendu le rapport de Monsieur le Président,
Le Comité Syndical « Eau »,
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés
DECIDE

- **De prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire relatif au Budget Primitif 2020**

Le Président,
Francis DUPOUEY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Jean-Christophe VERGNES

Signature numérique de Jean-Christophe VERGNES
DN : c=FR, l=AUCH CEDEX 09, o=SYNDICAT MIXTE TRIGONE, 2.5.4.97=NTRFR-25320184200049, ou=SYNDICAT MIXTE TRIGONE, ou=00025320184200049, ou=DIRECTION, title=DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES, cn=Jean-Christophe VERGNES, serialNumber=0001
Date : 2020.02.12 15:48:48 +01'00'